Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-215601113-20261001-2026_10_14-DE

COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt-six, le 01 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2026

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LUCAS Eric, DEGRES Odile, BEGOT Jean François, BON Marguerite, ALLAIN Fabrice, PINEAU Catherine, GUIHO Jacques, GROLLEAU Emmanuel, MORICE Chantal, LE BODO Sébastien, DANIEL Frédéric, LECLAIRE Pauline

Absent excusé : GUIBOURET Christine

Pouvoir : Madame GUIBOURET Christine donne pouvoir à Madame PINEAU Catherine pour toutes délibérations

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents 14
Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : PINEAU Catherine

2026-10-14-Personnel communal – Centre de gestion du Morbihan – renouvellement des conventions

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan (CDG 56) accompagne les collectivités territoriales dans différents domaines liés à la gestion des ressources humaines et propose à ce titre différents services et missions.
Afin de poursuivre cet accompagnement, il est proposé de renouveler les conventions conclues avec le CDG 56 pour les missions et prestations auxquelles la commune souhaite recourir, notamment :

- mission d'inspection en santé et sécurité au travail (ACFI) ;
- adhésion au bloc de compétences RH ;
- mission d'archivage ;
- calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE) ;
- mise à disposition de personnel du service intérim ;
- missions de médiation ;
- accès aux services facultatifs du CDG 56 ;
- médecine professionnelle et préventive ;
- prestation paye ;
- accompagnement à la gestion des données personnelles dans le cadre du RGPD et à la cybersécurité.

Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu les projets de conventions proposés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan ;
Considérant l'intérêt pour la commune de poursuivre le recours aux missions et services proposés par le CDG56 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
APPROUVE le renouvellement des conventions avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan pour les missions et prestations présentées ci-dessus ;
ACCEPTE les conditions administratives, techniques et financières prévues par lesdites conventions ;
PRÉCISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus au budget communal ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes ainsi que tout avenant ou document nécessaire à leur mise en œuvre.

Pour extrait certifié conforme,
A Limerzel, le 02 octobre 2026
Le Maire,
Serge LUBERT

MAIRIE DE LIMERZEL (Morbihan)